

Chauffage	Mougraud		13.226,53	13.226,53
		45.025,89	25.035,38	44.935,31
Montant total des travaux engagés :				144.996,58

Pour certaines entreprises le montant des travaux supplémentaires dépasse le 1/6 du marché et il est nécessaire d'établir un avenant.

Lot n° 1.	Maçonnerie.	Avenant n° 2	Caviez	5.366,20
Lot n° 2.	Charpente-Ménisserie	Ricoux		7.755,72
Lot n° 3.	Serrurerie	Touret	Videau	2.984,20
Lot n° 4.	Plâtrerie	Feist		4.491,60
Lot n° 5.	Plomberie-Sanitaire	Bannay		3.724,32
Lot n° 6.	Electricité	Barrière		2.069,00
Lot n° 7.	Peinture Vitroie	Saulin		2.804,76

Pour le chauffage un marché de gré à gré est passé avec l'entreprise Mougraud. Prix pour un montant de 13.226,53.

Le Conseil Municipal

Vu la délibération du 2 septembre 1962. décidant la finition de l'aménagement du 2^{ème} étage des bâtiments annexes et la réalisation d'une installation de chauffage central dans l'immeuble.

Considérant que certains travaux supplémentaires nécessitent la signature d'un avenant au marché initial.

Vu l'avis favorable de la Commission des travaux en date du 29 novembre 1962

Vu l'avis favorable de la Commission Plénière en date du 7 décembre 1962.

Décide

d'autoriser M. le Maire à signer les avenants à marché ci dessous énumérés :

Lot n° 1.	Maçonnerie	Entreprise	Caviez	avenant n° 2	5.366,20
Lot n° 2.	Charpente	Ménisserie	Ricoux		7.755,72
Lot n° 3.	Serrurerie	Perse et	Videau		2.984,20
Lot n° 4.	Plâtrerie		Feist		4.491,60
Lot n° 5.	Plomberie	Sanitaire	Bannay		3.724,32
Lot n° 6.	Electricité		Barrière		2.069,00

ture des anciens caveaux qui ne sont accessibles que par la face avant (surtout dans l'allée principale).

Une remise en état est absolument nécessaire et urgente et si elle ne peut être réalisée pour l'ensemble, il faut tout au moins commencer par les allées principales.

Pour l'allée principale par exemple :

Il est possible de ménager une partie goudronnée centrale limitée par des bordures de trottoirs

Cette allée goudronnée aurait 4,00 de largeur et réserverait de chaque côté une allée sablée d'environ 1m 95 de large.

Cette solution aurait l'avantage de conserver les plantations existantes et d'empêcher la dégradation de la partie goudronnée lors de l'ouverture des caveaux.

Les eaux de ruissellement seraient dirigées de chaque côté de la voie par un léger bombement et recueillies dans le bas du cimetière pour être évacuées au marais.

Pour la grande allée transversale

Piçonnage, empierrement et revêtement bicouche seulement à prévoir sous bordures de trottoirs

Les autres allées principales

Sous la partie ouest du cimetière peuvent être traitées de la même façon que la grande allée transversale.

Les allées de l'ancien cimetière ne peuvent être aménagées en raison de leur peu de largeur et du mode d'ouverture des caveaux

Les travaux envisagés peuvent se chiffrer à :

1 ^{ère} solution :	pour l'allée centrale seule	9.778,56 NF
2 ^{ème} solution :	pour l'allée centrale et la grande allée transversale	15.020,16 NF
3 ^{ème} solution :	pour l'ensemble des allées principales	32.645,92 NF